

2023 : le geste de tri des emballages ménagers progresse dans la région Sud – Provence-Alpes-Côte d’Azur !

En 2023, les habitants de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d’Azur **ont trié en moyenne 56 kg d’emballages ménagers et de papiers**. Classée 12^{ème} région au niveau national, la région Sud-Provence-Alpes-Côte d’Azur progresse de 4% sur les emballages ménagers (légers + verre) par rapport à 2022. Une performance qui se confirme à l’échelle nationale, et qui s’explique notamment par **la collecte en hausse des emballages en plastique et en carton**. Ces résultats **valident la stratégie de simplification du geste de tri** et appellent l’activation de tous les autres leviers de performance pour accélérer vers le 100% solutions.

Le tri des emballages progresse sur l’ensemble de la région Sud – Provence-Alpes-Côte d’Azur

Les habitants du Sud ont trié en moyenne 56 kg d’emballages ménagers et papiers par habitant en 2023, (+0,5 %). En détail, il s’agit de 45 kg d’emballages ménagers - emballages légers et verre – (+ 4% vs 2022) et de 11 kg de papiers triés par habitant (-11,7% vs 2022).

Le tri des emballages légers (acier, aluminium, carton, plastique) a progressé de +12,8 % comprenant notamment une hausse de +11 % du tri des emballages en plastique.

En parallèle, le volume d’emballages en verre triés a baissé en région Sud (-1,3 %), comme à l’échelle nationale. Cela s’explique notamment par une baisse de -2,5% du gisement mis en marché en 2023.

Concernant les papiers graphiques, les habitants du Sud en ont trié en moyenne 11 kg en 2023, un chiffre en baisse (-11,7 %) à mettre en perspective avec la baisse structurelle des papiers mis en marché (-11%), sous l’effet notamment de la fin des prospectus publicitaires et du recul du marché de la presse papier.

A l’échelle de chaque département, la dynamique du tri des emballages ménagers et papiers se confirme dans la moitié des départements :

Département	Emballages ménagers triés* par hab. / an	Evolution performances emballages ménagers 2023 vs 2022	Papiers triés par hab. / an	Evolution performances papiers 2023 vs 2022	Total emballages ménagers et papiers triés par hab. / an	Evolution performances emballages ménagers et papiers 2023 vs 2022
Alpes de Haute Provence	54,9 kg	+1,2 %	16,5 kg	-5,3 %	71,4 kg	-0,3 %
Hautes-Alpes	90 kg	+8,9 %	25,7 kg	-4,9 %	115,7 kg	+5,5 %
Alpes-Maritimes	47,5 kg	+5,3 %	8,1 kg	-31,2 %	55,6 kg	-2,2 %
Bouches-du-Rhône	29,2 kg	-0,4 % (+4 % légers -3,4 % verre)	8,6 kg	-8,3 %	37,8 kg	-2,3 %
Var	59,3 kg	+6,6 %	14,9 kg	-6,20 %	74,2 kg	+3,8 %

Vaucluse	58,5 kg	+4,4 kg	13,4 kg	-4,23 %	71,9 kg	+2,7 %
*emballages légers et verre						

Le geste de tri simplifié explique cette année encore, la progression régionale !

Le déploiement de la simplification du geste de tri a été finalisé en 2023, avec 15 millions de Français supplémentaires concernés par ce dispositif, dont 5,2 millions dans le Sud – Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Sa mise en place progressive sur le territoire a notamment permis une montée en puissance du tri et du recyclage des emballages en plastique tout au long de l’année. Une nouvelle de bon augure alors qu’ont été inaugurés début 2024 les premiers centres de sur-tri, permettant de prendre en charge les nouveaux plastiques collectés dans le cadre de la simplification du tri – comme les pots de yaourt en polystyrène (PS) – et de les orienter vers [les filières de recyclage en boucle fermée qui seront opérationnelles dès 2025](#).

Dans la région Sud - Provence-Alpes – Côte d’Azur, Citeo est mobilisé pour lutter contre les déchets abandonnés

Dans le cadre du Plan de Lutte Contre les Déchets Abandonnés, Citeo a signé 39 conventions avec les collectivités de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d’Azur. Cet accompagnement repose sur des initiatives concrètes dans les grandes aires urbaines et les zones littorales :

- La métropole Aix-Marseille-Provence et les villes d’Aix-en-Provence, Antibes, Cannes, Ajaccio sont notamment engagées et combinent des diagnostics plus précis, des pièges sur les avaloirs et des exutoires pluviaux.
- Sur le littoral, une action forte de sensibilisation et de mobilisation est aussi initiée sur les plages de Marseille avec la prise en charge des opérations de nettoiement des déchets abandonnés diffus présents dans l’ensemble des espaces publics et espaces naturels du territoire de la commune ; et la mise en œuvre d’actions préventives et curatives appropriées pour diminuer les déchets abandonnés dans l’espace public.

Le tri hors-foyer, un enjeu majeur pour maintenir la propreté dans l’espace public

Pour les Jeux Olympiques, plusieurs projets ont été menés avec la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- Le tri a été déployé sur les axes de circulation et sur les sites de compétition avec la dotation pérenne de points de tri dans les noyaux villageois et dans les zones commerçantes de Marseille. Lors de l’arrivée de la flamme, 6 enclos événementiels ont été installés puis réutilisés sur les manifestations. Les 100 corbeilles, abribacs et points d’apport volontaire de tri ont permis de collecter 4 tonnes supplémentaires.

Le dispositif est toujours en place à l’aéroport de Marseille et sur les plages et parcs de la ville. Il sera densifié en 2025 dans le cadre de l’Appel A Projets (AAP) de Citeo.

Le réemploi, levier essentiel pour réduire l’impact environnemental des emballages

En région Sud – Provence-Alpes-Côte d’Azur, dans le cadre de [l’appel à projet EncoRe Plus de réemploi](#), plusieurs projets ont bénéficié de l’accompagnement de Citeo. A l’image de l’association **Vaïven**, antenne régionale de l’association En Boite le Plat, qui vise à développer l’usage des emballages réemployables auprès des restaurateurs et consommateurs de plats à emporter et ainsi réduire l’utilisation de l’usage unique.

En 2023, par le biais de 10 restaurateurs engagés ce sont déjà 35 500 emballages à usage unique qui ont été évités pour 2600 boîtes réemployables en circulation. L’objectif est de réussir à mobiliser près de 50 commerçants en 2025.

Des leviers complémentaires à activer pour agir plus vite et plus fort

Si la collecte sélective de tous les emballages plastiques et le développement de nouvelles filières démontrent leur effet positif sur les performances de tri et de recyclage des emballages ménagers, il reste plusieurs leviers de performance à activer pour atteindre les objectifs nationaux et européens en la matière : accélérer le déploiement de la tarification incitative ; pour passer le réemploi à l’échelle ; lancer le développement de la collecte séparée des cartons en apport volontaire ; développer le tri et la collecte hors-foyer... Citeo appelle une nouvelle fois l’ensemble des parties prenantes à l’échelle

nationale et territoriale à se mobiliser, se concerter et se saisir de ces solutions pour réduire plus vite et plus fort l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers.

A l'échelle nationale : progression du tri des emballages et de leur taux de recyclage !

Les Français ont trié l'an dernier en moyenne 58 kg d'emballages ménagers par habitant, soit 1 kg de plus qu'en 2022. En détail, il s'agit de 25 kg d'emballages légers (+12% vs 2022) et de 33 kg d'emballages en verre.

Cette progression du tri des Français a notamment permis la progression **du taux de recyclage des emballages ménagers en 2023, pour atteindre un nouveau palier : 67%**. Outre la préservation des ressources naturelles, ce sont ainsi 2,3 tonnes de CO2 qui ont été évitées dans l'atmosphère, l'équivalent de 8400 allers/retours Paris-New-York.

Le tri des papiers graphiques s'élève quant à lui à 14,5 kg par habitant, avec un taux de recyclage de 63%.

Contacts presse - Agence L&A pour Citeo : citeo.regions@lamerie-rp.fr

Sabrina Savary - 07.85.63.59.09

Gaëlle Baribaud - 06.31.90.24.27

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.